

PROCÈS VERBAL

**De la séance du
Conseil d'Administration
Du 09 Février 2023**

Conseil N° 4

M. Jérémy CLABAUX,
Secrétaire de séance



M. Benjamin CACCIA,
Principal

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 09 FÉVRIER 2023

Début de la séance : 18h05

14 présents le quorum de 11 est donc atteint.

M. Clabaux se propose secrétaire de séance.

I – Présentation de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Caccia :

- Présentation de l'ordre du jour
- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration précédent (VOTE)
- Contrat d'objectifs (VOTE)
- Préparation de la rentrée 2023 (VOTE)
- Informations sur le DNB (VOTE)
- Bilan ASSR 2022
- Affaires financières (VOTE)
- Conventions (VOTE)
- Questions diverses (à envoyer par mail au secrétariat au moins 48 h avant le C.A)

M. Caccia précise qu'il n'y a pas eu de questions diverses déposées avant ce CA.

II - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration précédent (VOTE)

M. Caccia demande aux membres présents du CA s'ils ont des remarques ou d'éventuelles questions concernant le compte-rendu reçu par courriel.

L'assemblée n'a pas de questions, ni de remarques.

❖ **VOTE POUR APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA PRÉCÉDENT :**

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

III - Contrat d'objectifs (VOTE)

18h11 : arrivée de M. Pesneau et de Mme Schimmel, ce qui porte le nombre de votant à 16.

M. Caccia présente le contrat d'objectifs du collège Normandie-Maine à l'assemblée.

18h13 : arrivée de M. Leray, le nombre de votant passe alors à 17.

Grande hétérogénéité des élèves.

Projets et voyages nombreux, pour exemple : concours cartographie, concours national de la résistance et de

la déportation tous deux soutenus par Mme Semon, professeure d'histoire-géographie sur le temps du mercredi midi.

Même chose pour course en cours encouragé par M. Clabaux, professeur de technologie.

Cette année, voyage en Allemagne à l'initiative de Mme Beaumont, professeure d'Allemand, et bien d'autres cultures de projets et pédagogies innovantes.

Le collège est rattaché au CIO d'Alençon.

Utiliser le numérique pour assurer la réussite des élèves et former les élèves aux utilisations des réseaux sociaux.

M. Caccia explique qu'un intervenant extérieur peut venir former les élèves et parents aux usages informatiques.

Mme Labrette-Ménager nous informe qu'un conseiller numérique de la commune de Fresnay sur Sarthe pourrait également venir sensibiliser les élèves aux réseaux sociaux.

M. Caccia précise que les fonds sociaux sont utilisés pour venir en aide à certains financements pour les familles (vêtements, lunettes, cantine, transports scolaires par exemple, ...).

Des anciens élèves en activité viendront animer le forum des découvertes professionnelles organisé cette année le vendredi 14 avril 2023.

M. Pesneau propose de faire appel au facebook du collège ainsi que celui de la commune d'Ancinnes pour reprendre contact avec nos anciens élèves.

❖ VOTE POUR LE CONTRAT D'OBJECTIFS EN L'ÉTAT :

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

M. Caccia tient à remercier les enseignants pour leur investissement aux différentes réunions ainsi qu'envers le projet « Notre école, faisons l'ensemble » lancé de cette année.

IV – Préparation de la rentrée 2023 (VOTE)

M. Caccia précise que les effectifs sont stables d'une année sur l'autre, il est attendu pour la rentrée 2023 : 332 élèves.

Mme Labrette-Ménager et M. Pesneau soulignent les changements qui peuvent intervenir cette année avec des établissements où des classes peuvent fermer.

Civos : Rouessé-Fontaine, Granchamp et Chérancé, deux de ces sites ont moins d'élèves. Il est prévu de fermer l'école de Rouessé-Fontaine. Les élèves seraient alors automatiquement redirigés vers Ancinnes, qui serait leur nouvel établissement de rattachement. Ce qui peut expliquer la différence entre les prévisions de la division des élèves et de la scolarité et celles de M. Caccia concernant le nombre d'arrivants en sixième.

À noter pour cette rentrée 2023 : une ouverture de classe bi-langue allemand en sixième à raison de deux heures par semaine.

Pour le moment, en prévision, seuls 10 élèves de cinquième souhaitent faire allemand en seconde langue vivante alors qu'une vingtaine d'élèves seraient souhaitables.

Précision concernant l'option latin, il se poursuit obligatoirement de la sixième à la troisième.

M. Caccia présente la dotation horaire globale pour le collège à la rentrée 2023. Il explique les heures postes et les heures supplémentaires annuelles. Il présente l'ensemble des horaires par niveau, par classe et par discipline.

M. Caccia n'annonce aucune fermeture de poste d'enseignant. En technologie, le bloc de moyen provisoire de 4,5 heures ne sera pas renouvelé pour la rentrée 2023. M. Féaux affecté sur ce BMP ne sera pas au collège Normandie-Maine à la rentrée 2023.

Intervention de M. Clabaux (voir courrier joint), professeur de technologie au collège.

Mme Labrette-Ménager annonce qu'à Fresnay-sur-Sarthe du numérique est intégré dans le volume horaire des sixièmes, assuré par l'enseignant de technologie.

M. Caccia précise que ce système sera également mis en place dans l'établissement.

On arrive à un besoin de 440,5 heures pour une enveloppe de 446 heures.

Pas de création de poste ni de suppression pour cette rentrée scolaire 2023.

Pour le moment, nous n'avons pas de volontaires du primaire pour faire l'heure de consolidation.

Mme Labrette-Ménager intervient : Pourquoi la consolidation au collège et pas en primaire ?

Mme Labrette-Ménager considère que c'est en primaire que cela devrait être fait.

❖ **VOTE POUR LA RÉPARTITION DES MOYENS PRÉSENTÉE :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

V – INFORMATIONS SUR LE DNB (VOTE)

L'épreuve oral du DNB aura lieu le mercredi 14 juin 2023 de 8h30 à 12h05, la matinée sera banalisée pour les autres classes.

Un rattrapage aura lieu le lundi 19 juin 2023 pour les élèves ayant été absents. 10 jurys de 2 enseignants.

Un parent d'élève demande si ce seront leurs enseignants du collège ?

M. Caccia répond que oui, mais qu'il y aura une rotation de fait entre l'oral blanc et l'oral du DNB.

Il est présenté et proposé au vote la grille de notation.

Un parent d'élève demande si les élèves auront connaissance de cette grille.

M. Pesneau indique que oui et que la majeure partie du travail est fait en classe, Mme Schimmel leur lit la grille et évoque une épreuve sans surprise.

Mme Labrette-Ménager insiste sur les temps de renouvellement de carte d'identité qui sont actuellement très longs (mai à ce jour) et rappelle qu'il est primordial d'anticiper pour le DNB.

L'oral blanc aura lieu le mercredi 17 mai 2023, les équipes pédagogiques s'interrogent sur le fait de le noter ou non, peut-être sur leurs compétences.

❖ **VOTE POUR CETTE ORGANISATION ET LE COURRIER AUX PARENTS :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VI – BILAN ASSR 2022

M. Leray lit le document présenté (annexe).

Il explique qu'il est compliqué de faire intervenir des bénévoles pour sensibiliser à la sécurité routière. Actuellement se sont des bénévoles, parents d'enfant victime d'accident de la route. M. Caccia aimerait une intervention un peu plus « positive ».

M. Le Det précise qu'une salle informatique de 25 postes informatiques est nécessaire pour assurer la passation des épreuves. M. Caccia a déjà fait remonter cette information auprès de l'inspection lors du projet « NEFLE ».

VII – AFFAIRES FINANCIÈRES (VOTE)

• Distributeur plateaux :

Mme Chevallier présente le système TurboSelf à l'assemblée, système principalement installé dans les autres collèges du département.

Mme Chevallier souligne l'obsolescence du logiciel informatique actuel mis en place pour le passage au self, ainsi que la lourdeur de gestion que cela engendre.

La société TurboSelf a donc été sollicitée : un système de code barre avec libération de plateau peut être envisagé, il fonctionne en lien avec le logiciel Pronote. Ce système pourrait optimiser la quantité de repas fournis à la population présente. La cuisine pourra avoir une vision précise en temps réel du nombre de repas à préparer, ainsi que le nombre d'élèves qu'il reste à passer ce qui consolidera la lutte contre le gaspillage alimentaire actuellement de vigueur depuis plusieurs années. Le produit sera mis en place pour une durée de 12 mois à l'essai. Par la suite, un achat est possible pour une somme de 13 000 euros avec subvention du Conseil Départemental sinon il sera restitué soit en partie soit en totalité.

La première carte sera offerte par TurboSelf, en cas de perte de carte, elle devra être rachetée.

• Logements :

Un logement vacant peut être proposé à la location. Un enseignant s'est prononcé pour une éventuelle occupation.

❖ **VOTE POUR AUTORISER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT À SIGNER LA CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ **VOTE POUR UN LOYER DE 450.00 € SANS LES CHARGES RÉELLES ET UNE FACTURATION DES CHARGES REELLES D'APRES DES RELEVES MENSUELS DE COMPTEURS INDIVIDUELS :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Voyages et sorties :

- **MÔMO FESTIVAL 2022 :**

❖ **VOTE POUR ACCEPTATION DON DU FOYER DE 2 174.00 € :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **PLANÉTARIUM 2022 :**

❖ **VOTE POUR ACCEPTATION DON DU FOYER DE 580.50 € :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **PEACE AND LOBE :**

Concert sur les risques auditifs

❖ **VOTE POUR ACCEPTATION DON DU FOYER DE 170.00 € :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **VOYAGE SCOLAIRE A BRUCHHAUSEN-VILSEN EN Allemagne :**

Convention qui proratisse les frais entre Moulins-le-Carbonnel et Ancinnes pour le voyage en Allemagne. Chaque établissement est responsable du recouvrement de ses créances, le collège des Alpes Mancelles s'engage à verser le montant de sa participation au vu du nombre de participants prévu lors de l'organisation du voyage.

❖ **VOTE POUR AUTORISER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT À SIGNER LA CONVENTION :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Tarif duplicata ASSR :

Une réédition des attestations ASSR a été demandée par certaines familles l'ayant perdue. Cette attestation est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire. Cela oblige le secrétariat et la vie scolaire à effectuer des recherches longues et fastidieuses.

Afin de sensibiliser les familles sur l'importance de ne pas perdre ce diplôme, une somme de 10 euros sera facturée pour chaque duplicata.

❖ **VOTE POUR COÛT DE REPRODUCTION À 10.00 € :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

20h03 : départ des deux représentants d'élèves ainsi que M. Le Det ce qui diminue le nombre de votant à 15.

- Tarif voiture Course en Cours :

❖ **VOTE POUR PRIX DE VENTE À 15.00 € :**

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

20h06 : départ de M. Leray, le nombre de votant passe désormais à 14.

VIII – CONVENTIONS (VOTE)

- Convention d'assistance informatique :
Assistance assurée par la plateforme inter-académique d'assistance et la DSI du rectorat.

❖ VOTE POUR SIGNATURE DE LA CONVENTION PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Convention projet court-métrage 2023 :
Convention entre le collège et les tontons filmeurs. Cette année quelques élèves de sixième, cinquième et quatrième participent au projet dirigé par M. Leray.

❖ VOTE POUR SIGNATURE DE LA CONVENTION PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Contrat auteur :
Mme Carré, professeure documentaliste, désire faire intervenir un auteur de manga, madame Maria POBLETE, pour la présentation de son livre « Lucie Aubrac, Non au nazisme » le jeudi 09 mars 2023 aux trois classes de 3ème, présentation qui se fera sur la journée.
Le transport et le coût de son intervention seront pris en charge grâce au pass culture.
M. Caccia encourage les enseignants à enregistrer leurs projets par ce biais.

❖ VOTE POUR SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Convention CD72 groupement de commandes :
Le Conseil Général de la Sarthe nous propose d'adhérer à un groupement de commandes pour les produits d'entretien et l'équipement d'un appareil d'eau ozonée. Le département équiperait l'établissement d'un ozoneur et de la première cartouche filtrante. Chaque cartouche coûte 400.00 euros et permet de couvrir le nettoyage de 3 000 salles, soit une année pour 20 salles.
Le CA souligne les avantages environnementaux et sanitaires de cette technique de nettoyage.

❖ VOTE POUR SIGNATURE DU BULLETIN D'ADHÉSION PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Présentation du FABLAB par M. Clabaux (voir pièces jointes).

M. Caccia et Mme Labrette-Ménager précisent que les instances informatiques du département viendront visiter ce dispositif courant mars 2023.

Un parent d'élève demande pourquoi une ouverture de classe bi-langue allemand et non pas espagnol ? M. Caccia indique avoir abordé ce sujet lors d'un conseil pédagogique : la demande se portait uniquement sur l'allemand.

Plus de questions de la part de l'assemblée.

20h26 : Fin du Conseil d'Administration.